



Nations Unies

# Conseil de sécurité

CS/9767

---

 Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York
 

---

## Conseil de sécurité

6201<sup>e</sup> séance – matin et après-midi

### **MOYEN-ORIENT: LA VOLONTÉ POLITIQUE DES PARTIES DE PARVENIR À UN ACCORD DE PAIX RESTE L'ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR UN ACCORD FINAL**

#### **Divisées sur les conclusions du rapport Goldstone, les délégations souhaitent toutefois que les parties enquêtent sur les allégations de crimes graves commis dans leurs rangs**

Les efforts politiques intenses entrepris à la fin du mois de septembre, notamment à New York, n'ont pas encore permis de relancer les négociations de paix au Moyen-Orient, dont le succès « dépendra en premier lieu de la volonté politique des parties d'aboutir », a constaté aujourd'hui le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, qui s'est en outre inquiété de la montée des tensions dans la région.

L'examen mensuel de la situation au Moyen-Orient par le Conseil de sécurité -qui a pris la forme d'un débat public au cours duquel sont intervenues, en présence du Ministre des affaires étrangères de l'Autorité nationale palestinienne, une quarantaine de délégations- a également été marqué par de nombreux commentaires sur le « rapport Goldstone ». Tout en portant des appréciations variables sur ce document, les intervenants ont, dans leur grande majorité, souhaité que les parties concernées mènent des enquêtes sérieuses et indépendantes sur les allégations de crimes graves commis en violation du droit international humanitaire, comme le recommande le rapport.

La rencontre entre le Président des États-Unis, M. Barack Obama, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et le Premier Ministre d'Israël, M. Benjamin Netanyahu, et les réunions du Quatuor et de son Comité de liaison avaient laissé espérer, le mois dernier, une relance rapide du processus de paix, comme l'ont rappelé tant M. Pascoe que divers membres du Conseil de sécurité. Et pourtant, comme l'a fait remarquer le représentant du Costa Rica, cet espoir « s'est malheureusement évanoui ». Pour que les quelques gestes positifs ne se limitent pas à de « vagues lueurs alimentant des espoirs sans fondement », il a demandé « des changements définitifs d'attitude » qui permettent de placer les progrès « dans le cadre d'un processus politique constant ».

Le représentant de la France a énuméré trois étapes pour parvenir à créer un État palestinien indépendant et vivant en paix aux côtés d'Israël, condition d'une paix durable reconnue par tous: la mise en œuvre de la Feuille de route, l'application de la résolution 1860 et la réconciliation entre Palestiniens.

Cela suppose l'arrêt de la colonisation israélienne, qu'ont réclamé toutes les délégations. Le représentant des États-Unis a ainsi rappelé que son pays « n'accepte pas la légitimité » des nouvelles colonies et des avant-postes créés par Israël. En outre, il faut que le calme revienne sur place. À cet égard, le représentant de la Turquie a demandé à toutes les parties de limiter les provocations et a souligné que le respect des lieux saints de Jérusalem, où des incidents ont eu lieu récemment, est une composante centrale de la stabilité au Moyen-Orient.

Par ailleurs, les Palestiniens doivent mettre en place les conditions d'un État de droit. À l'instar d'autres délégations, le représentant du Royaume-Uni a jugé positive l'adoption par l'Autorité palestinienne d'un plan, présenté lui aussi en fin septembre, pour bâtir en deux ans de solides institutions pour le futur État palestinien. Plusieurs représentants ont également mis l'accent sur l'importance d'une réconciliation entre Palestiniens et ont salué les efforts de l'Égypte en ce sens.

De nombreuses délégations ont, en revanche, déploré que, neuf mois après son adoption, la résolution 1860, destinée à mettre fin aux opérations israéliennes à Gaza, n'a été que partiellement appliquée. D'un côté, les tirs venus de Gaza sur les villes israéliennes continuent; de l'autre, Israël poursuit son blocus de Gaza, très fermement dénoncé par l'Égypte, au nom du Mouvement des pays non alignés, et par la Syrie, au nom de l'Organisation de la Conférence islamique(OCI). De nombreuses délégations ont exhorté Israël à ouvrir les points de passage vers Gaza pour permettre l'accès à l'aide humanitaire.

Appuyé par le Mouvement des pays non alignés, la Ligue des États arabes et l'OCI, le Ministre des affaires étrangères de l'Autorité nationale palestinienne a fortement insisté sur les conclusions du « rapport Goldstone », du nom du juge Richard Goldstone, qui dirigeait la mission d'établissement des faits sur le conflit de Gaza créée par le Président du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Ce rapport a été remis le 15 septembre dernier au Conseil des droits de l'homme à Genève. Après avoir décidé de reporter son examen de six mois, le Conseil des droits de l'homme a décidé de se réunir en session extraordinaire les 15 et 16 octobre pour l'examiner. Le Ministre a estimé que le rapport lance « un nouvel appel à la communauté internationale qui ne peut être ignoré », car la justice « ne saurait rester muette plus longtemps » devant les exactions commises par Israël dans le Territoire palestinien occupé.

Les recommandations\* du rapport ont été amplement discutées. La représentante d'Israël a affirmé que l'examen du rapport par le Conseil de sécurité serait « destructeur pour le processus de paix ». À l'image de celui de l'Australie, plusieurs représentants ont estimé qu'il n'était pas opportun que le Conseil de sécurité se saisisse du rapport Goldstone avant son examen à Genève. Le représentant des États-Unis a en outre estimé que son contenu n'était ni équilibré, ni exact. Toutefois, de très nombreuses délégations ont fait part de leur préoccupation face aux allégations de « crimes graves » et ont demandé aux parties de créer, comme le suggère le rapport, des commissions d'enquête indépendantes pour examiner les faits allégués.

La plupart des représentants des pays arabes sont allés plus loin. Au nom de l'OCI, le représentant de la Syrie a estimé que le rapport « rendait inévitable la requête présentée au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités ». D'autres représentants, comme celui du Liechtenstein, ont noté que le Conseil de sécurité ne pourrait échapper à ses responsabilités et qu'il devrait insister sur le respect du droit international humanitaire en toutes circonstances et sans exception.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE***

### **Déclarations**

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a déclaré que, depuis son dernier exposé du 17 septembre dernier, les efforts politiques se sont poursuivis sans qu'on puisse toutefois noter de progrès significatifs, alors que des événements préoccupants se sont déroulés sur le terrain. Il a rappelé la rencontre du Président des États-Unis, M. Barack Obama, avec les dirigeants israéliens et palestiniens le 21 septembre à New York, dans le cadre de laquelle le Président américain a invité les deux parties à respecter leurs engagements et s'est personnellement impliqué dans la relance des négociations. Il a également rappelé la réunion du Quatuor du 24 septembre qui, avec le Comité de liaison, a apporté son soutien au plan de l'Autorité palestinienne pour

---

\* A/HRC/12/48 (ADVANCE2)

l'édification d'un État palestinien dans les prochains 24 mois. Mais, même avec le plein appui de la communauté internationale, l'élément essentiel reste la volonté politique des parties de respecter leurs engagements et de négocier la fin du conflit, a rappelé le Secrétaire général adjoint.

M. Pascoe a ensuite fait état des affrontements survenus sur l'esplanade des mosquées, qui ont commencé le 27 septembre. Les statuts de Jérusalem-Est et des sites religieux sont des questions extrêmement délicates qui ne peuvent être réglées que dans le cas des négociations finales, a déclaré M. Pascoe, qui a renouvelé l'appel au calme lancé par le Secrétaire général. Il s'est par ailleurs dit préoccupé des ordres de démolition de bâtiments palestiniens à Jérusalem-Est et des autres mesures de construction de nouvelles implantations israéliennes. Ces nouvelles constructions sont illégales et sapent les efforts de paix, a déclaré M. Pascoe.

Les tensions entre Palestiniens se sont aggravées après le report de l'examen du rapport Goldstone au Conseil des droits de l'homme début octobre, a constaté M. Pascoe, qui a expliqué que la décision prise à la demande du Président Abbas, de l'Autorité palestinienne, avait été très critiquée par différentes factions palestiniennes et avait provoqué des manifestations. Il a rappelé qu'à la demande du Président de l'Autorité palestinienne, une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme est désormais prévue les 15 et 16 octobre pour examiner le rapport.

M. Pascoe a déclaré que le Secrétaire général est convaincu de la nécessité de faire respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances et qu'il a appuyé depuis le début la mission d'établissement des faits présidée par le juge Goldstone. Le Secrétaire général demande à toutes les parties de procéder sans retard à des enquêtes crédibles sur la conduite des opérations pendant le conflit, comme le demande le rapport Goldstone, a poursuivi M. Pascoe.

La politique de fermeture continue de Gaza est insoutenable et inacceptable, a affirmé le Secrétaire général adjoint, qui a rappelé que la résolution 1860 du Conseil de sécurité contenait les éléments d'une approche plus stratégique et de principe, avant de regretter qu'ils ne soient pas mis en œuvre. Il a rappelé que les attaques entre Israël et Gaza tendent à reprendre et s'est dit inquiet des informations faisant état de contrebande d'armes vers Gaza. En outre, a-t-il encore rappelé, le Secrétaire général a fait part au Premier Ministre israélien de sa déception lorsqu'il l'a rencontré le mois dernier, notamment concernant le fait qu'Israël n'avait pas donné son accord aux propositions de l'ONU pour la construction des écoles, d'hôpitaux et de logements à Gaza. Le Premier Ministre a donné au Secrétaire général son engagement personnel que la situation serait réexaminée, a rappelé M. Pascoe.

Les efforts de paix israélo-palestiniens doivent se poursuivre dans le contexte plus global d'une paix israélo-arabe, a déclaré M. Pascoe. Il a noté que la situation était restée calme durant le mois écoulé sur les hauteurs du Golan, de même que dans la zone du Sud-Liban où opère la Force des Nations Unies au Liban (FINUL). Il a jugé essentiel qu'un gouvernement soit rapidement formé au Liban. Il a ajouté que les circonstances de l'explosion survenue le 12 octobre au sud du fleuve Litani restaient obscures mais que, s'il s'agissait de l'explosion d'une roquette ou d'un obus, cela constituerait une claire violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

Les événements nous rappellent que sans un horizon politique crédible, y compris la prise d'engagements, leur respect, leur contrôle et un appel à la mise en cause en cas de violation, les forces extrémistes de part et d'autre tendront à combler le vide, averti M. Pascoe, qui a conclu en rappelant la volonté des Nations Unies de travailler à une paix juste et durable fondée sur toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. RIAD AL-MALKI, Ministre des affaires étrangères de l'Autorité nationale palestinienne, a estimé que les parties au conflit étaient à un tournant critique, la justice ne pouvant plus rester muette devant les exactions commises par Israël dans le Territoire palestinien occupé. Le rapport Goldstone constitue un nouvel appel à la communauté internationale qui ne peut être ignoré, a-t-il ajouté. M. Malki a déclaré que la situation volatile actuelle

dans Jérusalem-Est, « qui est le cœur du Territoire palestinien occupé, avec toutes les conséquences négatives sur la sécurité régionale », rappelait brutalement le caractère central de cette question qui « requiert une action urgente ».

Le Ministre palestinien est ensuite revenu longuement sur l'« agression israélienne dans Gaza » qui, à la fin du mois de décembre 2008, a causé la mort de 1 400 citoyens palestiniens innocents, dont des centaines de femmes et d'enfants, et fait plus de 5 500 blessés, « Israël ayant usé de tous les moyens militaires pendant toute l'agression et montré un profond mépris de la vie humaine ». Le Ministre palestinien des affaires étrangères a en outre souligné qu'aujourd'hui encore, Israël empêche la reconstruction de ce qu'elle a détruit, des milliers de maisons, des infrastructures vitales pour la population, les hôpitaux, les écoles, les mosquées, les usines, entreprises et fermes.

M. Al-Malki a qualifié le blocus « illégal » israélien de Gaza de mesure immorale et de punition collective destinée à maintenir la population de Gaza dans la misère et les ruines, tout en alimentant en elle un sentiment d'injustice. L'enquête menée par l'équipe de M. Goldstone à la demande du Conseil des droits de l'homme a confirmé qu'Israël, la puissance occupante, avait commis des violations des droits de l'homme et du droit international, en foulant notamment au pied la quatrième Convention de Genève relative aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, a poursuivi le Ministre palestinien des affaires étrangères. Il a ainsi souligné qu'Israël était accusé d'avoir notamment assassiné des civils, d'avoir pratiqué la torture et infligé des traitements inhumains, et d'avoir sciemment causé des souffrances et des blessures graves.

Le rapport Goldstone conclu qu'Israël n'a fait preuve d'aucune précaution pour protéger les civils et, même pire, que la puissance occupante avait planifié cette campagne de destruction disproportionnée et systématique qui avait pour but de sanctionner, humilier et terroriser la population civile de Gaza, a renchéri le responsable palestinien. Cette conclusion choquante est confirmée par les traumatismes et angoisses profondes observés parmi la population civile, a ajouté M. Al-Malki.

Il a ensuite souligné que l'Autorité palestinienne, « qui rejette toute agression et tout crime perpétré par la puissance occupante et réaffirme qu'il n'existe aucune symétrie et proportionnalité entre occupant et occupé », prenait également très au sérieux les allégations du rapport concernant d'éventuelles violations du droit international de la partie palestinienne. Il a ainsi affirmé que l'Autorité palestinienne, respectueuse du droit international, tiendra les engagements qu'elle a pris et exprimés publiquement de conduire ses propres enquêtes sur ces éventuelles violations.

Par ailleurs, le Ministre palestinien a annoncé que le Conseil des droits de l'homme tiendra, demain 15 octobre, une session extraordinaire, à la demande du Président Abbas, pour tenter de « rectifier les dysfonctionnements qui ont émaillé l'examen du rapport Goldstone à Genève, il y a deux semaines ». « Nous espérons que le Conseil soutiendra le rapport Goldstone et le transmettra officiellement pour examen aux organes concernés des Nations Unies, conformément aux recommandations qui figurent dans ce document. Nous sommes profondément convaincus que ces recommandations doivent être mises en œuvre, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale devant, dans ce contexte, assumer leurs responsabilités en vertu des principes de paix et de justice énoncés par la Charte des Nations Unies ».

La crédibilité et les fondations du droit international ainsi que celle de l'ONU, sont en jeu, a encore estimé M. Al-Malki, avant de déplorer que le monde est depuis trop longtemps le témoin des ravages causés par l'impunité dont continue de jouir Israël. « Nous connaissons les conséquences de cet état de fait, c'est-à-dire la souffrance infligée depuis 60 ans à des générations d'innocents et l'absence d'état depuis plus de 42 ans d'occupation. Nous devons briser ce cycle vicieux, et le tollé doit être dirigé contre les auteurs de crimes de guerre et non contre ceux qui recherchent la justice pour les victimes », a insisté M. Al-Malki. Il a conclu en mettant en garde contre la poursuite des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement par Israël à Jérusalem-Est, qui se sont intensifiées ces dernières semaines et qui pourraient, selon lui, réactiver le cycle des violences entre les parties et saper toute reprise des négociations de paix.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a insisté sur les aspects extrêmement complexes de la situation au Moyen-Orient. Elle a rappelé les événements survenus depuis la dernière réunion d'information mensuelle sur le Moyen-Orient du Conseil de sécurité, le 17 septembre dernier. Après avoir félicité le Président des États-Unis, M. Barack Obama, pour son prix Nobel de la paix, elle a affirmé qu'Israël recherchait une paix authentique, défendable et durable au Moyen-Orient, une paix qui permettrait à un État juif et à un État palestinien de vivre en paix côte à côte. Elle a déclaré que le mois de septembre avait connu une « montée vertigineuse des attaques terroristes » contre Israël, notamment dans le sud du pays.

Mme Shalev a ajouté que le Hezbollah continuait de recevoir des armes et que le Sud-Liban restait soumis à son terrorisme qui, a-t-elle dit, menace aussi la FINUL. Elle a affirmé que derrière le renforcement du Hezbollah se trouve l'Iran et que l'appui de ce pays au Hezbollah « pousse la région vers le conflit ». Le programme nucléaire iranien représente une crise internationale, a-t-elle prévenu, soulignant qu'il s'agit d'une « réelle menace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région et dans le monde ».

Mme Shalev a rappelé qu'Israël, il y a cinq ans, a démantelé 21 colonies de peuplement à Gaza et évacué plusieurs milliers d'Israéliens qui y vivaient, ajoutant que le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité avaient alors soutenu cette « courageuse décision ». Mais l'espoir d'Israël s'est transformé en cauchemar du fait de la prise de pouvoir du Hamas à Gaza, a assuré la représentante, qui a ensuite insisté sur la nature terroriste et antisémite du Hamas. Or, a-t-elle regretté, « le monde ne réagit pas » face au terrorisme du Hamas.

La date de la réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient a été changée au motif d'une urgence, a fait remarquer Mme Shalev. On pourrait penser que ce serait à cause des bombardements terroristes incessants sur Israël depuis Gaza ou le Liban, ou encore la menace constante du programme nucléaire iranien, a-t-elle poursuivi. En fait, c'est un prétexte dû à une manœuvre de la Jamahiriya arabe libyenne, État Membre, « ce champion des droits de l'homme » qui, a-t-elle fait remarquer, a récemment « accueilli comme un héros un architerroriste » responsable d'un attentat terroriste ayant causé la mort de plusieurs centaines de personnes au-dessus de Lockerbie, en Écosse.

Tout en estimant que l'examen du rapport Goldstone devrait « se faire ailleurs », Mme Shalev l'a qualifié de document « biaisé et erroné ». Il représente « un prix pour les organisations terroristes » et nie le droit d'Israël à défendre ses citoyens, a-t-elle affirmé. En convoquant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner ce rapport, on a voulu détourner l'attention de la situation réelle dans la région, a-t-elle accusé, avant de juger cet examen « destructeur pour le processus de paix ». Un tel débat n'a pas de sens, a-t-elle souligné avant de conclure.

M. ABDURRAHMAN MOHAMED SHALGHAM (Jamahiriya arabe libyenne) a déclaré qu'il était nécessaire d'insister sur le rapport Goldstone, car la question palestinienne fait parfois l'objet de résumés biaisés. Les pratiques d'Israël ne sont pas seulement illégales, elles sont surtout inhumaines, a-t-il affirmé, en pointant du doigt la construction d'un mur de séparation « raciste », les humiliations systématiques et les tentatives de judaïsation forcée que subissent quotidiennement les civils palestiniens. Le représentant a souligné que l'occupation israélienne était à l'origine de toutes les violations du droit international qu'endurent les Palestiniens depuis des décennies, en dépit de nombreuses résolutions et des Conventions de Genève. Israël a le champ libre, car il est convaincu de l'appui de ses alliés, ce qui le place au-dessus des lois, a fait remarquer le représentant, notant que le Conseil de sécurité est encore incapable de rejeter la politique de « deux poids deux mesures » et incapable de forcer Israël à respecter le droit international humanitaire, malgré des centaines de rapport, dont le dernier en date est le rapport Goldstone.

Le représentant a insisté sur le fait que le Rapport, s'il devait sombrer dans l'oubli, renforcerait à son tour l'impunité qui rend intouchable Israël et l'encourage à perpétrer ses crimes, « mais des crimes dont l'étendue est en train d'entraîner une prise de conscience dans la communauté internationale ». Les violations du droit international doivent être traitées de manière ferme, a encore estimé le représentant, qui s'est ensuite attardé sur l'incontestable objectivité du rapport Goldstone. Toutes les informations qu'il contient ont été vérifiées. Dix mille pages, 30 vidéos et 1 200 photos, voilà ce que qu'Israël rejette en bloc, car toutes ces informations établissent que des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ont été commis par la puissance occupante. Le représentant a ensuite noté que le blocus de Gaza, comme l'estime le rapport, relève d'une politique de châtement collectif et viole la quatrième

Convention de Genève. Face à ces éléments accablants, le Conseil de sécurité ne s'exprime pas, a stigmatisé le représentant, qui a ajouté que ce silence équivalait à un soutien du Conseil aux pratiques illégales d'Israël.

C'est une opération de plomb qui est tombé sur un peuple assiégé! s'est exclamé le représentant, qui a vu dans l'opération israélienne « une campagne sciemment planifiée, où les civils et bâtiments ont été considérés comme des cibles légitimes ». En conclusion, il a exhorté le Conseil de sécurité à approuver le rapport Goldstone, un geste qui, selon lui, signifierait que le Conseil rejette les agissements du régime israélien, un régime raciste qui agit depuis des décennies en toute impunité. Il est temps que l'on mette fin à la culture de l'impunité qui mène à toutes les crises dans la région, et il faut demander des comptes aux criminels en vue d'indemniser les victimes, a-t-il dit.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a constaté que les tensions persistent au Moyen-Orient et que le processus de paix fait peu de progrès, malgré les réunions qui ont eu lieu à la fin septembre. Il s'est toutefois félicité de la réunion tripartite entre le Président des États-Unis, M. Barack Obama, le Premier Ministre, Benyamin Netanyahu et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, regrettant cependant qu'elle n'ait pas abouti à ce jour à une reprise des négociations au Moyen-Orient. La communauté internationale a le devoir d'appuyer ces initiatives et c'est pourquoi, le Mexique soutient les efforts du Président Obama et de son Envoyé spécial, M. Robert Mitchell, a ajouté le représentant.

Le représentant a dit partager le sens de l'urgence dont font preuve les membres du Quatuor. Il a jugé indispensable qu'Israël mette fin à la « croissance naturelle » de ses colonies et à l'implantation d'autres colonies. De même, a-t-il insisté, il faut éviter toute provocation sur les lieux de culte. L'Autorité palestinienne devra pour sa part renforcer ses institutions, a déclaré le représentant, qui a salué les récentes déclarations en ce sens. Il a demandé qu'Israël mette fin aux restrictions de circulation et démantèle l'ensemble de ses postes de contrôle. Il a souhaité des progrès dans le dialogue entre Palestiniens et a regretté le nouveau report de la signature de l'accord de réconciliation entre factions palestiniennes. L'unité du peuple palestinien est une condition fondamentale de la construction d'une paix durable au Moyen-Orient, a-t-il estimé.

M. Heller a insisté sur l'application pleine et entière de la résolution 1860, et a demandé la création d'un mécanisme international de contrôle de son respect, qu'il s'agisse du cessez-le-feu ou de la levée du blocus. Rappelant que la paix au Moyen-Orient est liée à la stabilité régionale, il s'est dit préoccupé des deux incidents survenus récemment au Sud-Liban qui semblent constituer une violation de la résolution 1701 du Conseil. « Notre débat au Conseil de sécurité coïncide avec l'examen du rapport Goldstone par le Conseil des droits de l'homme à Genève, a fait remarquer le représentant, qui s'est dit convaincu que le Conseil de sécurité devrait à ce stade éviter une politisation et une polarisation du rapport. Pour cette raison, il a jugé inapproprié que le Conseil de sécurité se prononce sur le rapport avant toute décision du Conseil des droits de l'homme. Le Mexique analyse le rapport avec sérieux, a-t-il affirmé, avant de rappeler qu'il n'y avait pas de « bonnes » ou de « mauvaises » violations du droit international humanitaire. Toute violation présumée du droit international humanitaire doit faire l'objet d'une enquête et être éventuellement sanctionnée, a appelé le représentant.

M. YUKIO TAKASU (Japon) a déclaré qu'il faudrait parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient, même si la situation actuelle semble insurmontable. Le dialogue et la négociation réelle sont les seuls moyens à envisager, a-t-il ajouté, en estimant que la communauté internationale devrait aussi souligner les progrès en cours, comme les initiatives des États-Unis pour parvenir à la solution à deux États, et en vue de maintenir un certain élan positif. Le représentant a ensuite condamné les affrontements récents entre Israéliens et Palestiniens qui, a-t-il dit, ne doivent toutefois pas gêner les tentatives de reprise de dialogue sous l'égide de la Feuille de route. Le représentant a exhorté Israël de cesser ses activités de peuplement et les provocations dans Jérusalem-Est. Il a également appelé la partie palestinienne à parvenir à une réconciliation qui est « indispensable à une relance sérieuse des pourparlers. » La situation dans Gaza depuis le conflit de décembre 2008 ne s'est guère améliorée, a ensuite noté M. Takasu. Il a annoncé que le Japon continuerait d'appuyer toute initiative humanitaire à Gaza, « car l'amélioration de la situation à ce niveau dans la zone est une condition préalable à l'édification d'un état palestinien. » Le représentant s'est dit convaincu que les recommandations du rapport Goldstone, conformément aux mandats prévus, devraient être examinées de manière approfondie par le Conseil des droits de l'homme à Genève, avant d'être, le cas échéant, examinées par d'autres organes de l'ONU.

M. CHRISTIAN GUILLERMET (Costa Rica) a estimé que le rapport Goldstone est un « rapport sérieux élaboré par une mission présidée par une personne dont l'intégrité est reconnue par la communauté internationale ». Toutefois, il a jugé prématurée toute discussion sur le rapport par le Conseil de sécurité avant que le Conseil des droits de l'homme ne le fasse lui-même. Il s'est en revanche réjoui que le Conseil des droits de l'homme ait décidé de se prononcer sur le rapport cette semaine. Le rapport Goldstone nous contraint à lutter contre l'impunité, a affirmé le représentant, qui a exhorté « Israël notamment » à enquêter sur les différentes allégations et à prendre les mesures appropriées. Le Conseil de sécurité a pour responsabilité première de protéger les civils dans les conflits armés et doit utiliser tout son potentiel pour ce faire, a ajouté M. Guillermet. Le silence du Conseil de sécurité, qui « repose sur des raisons de nature particulière, ne doit pas être le refuge de l'impunité », a-t-il estimé. Aucun État ni groupe armé ne doit être au-dessus de la justice, a-t-il rappelé.

L'espoir de voir une reprise rapide d'un processus de paix au Moyen-Orient à la suite des nombreuses et importantes réunions tenues fin septembre s'est malheureusement évanoui, a regretté le représentant. Il a certes relevé divers gestes positifs mais a souhaité qu'il ne s'agisse pas seulement de « vagues lueurs alimentant des espoirs sans fondement ». Il faut des changements définitifs d'attitude, et ces progrès doivent se faire dans le cadre d'un processus politique constant, a-t-il affirmé. Le représentant a demandé que les États de la région fassent eux aussi preuve de leur engagement en faveur d'une paix durable en reconnaissant Israël et en établissant avec lui des relations de bon voisinage. La partie palestinienne doit prendre sa part en luttant contre l'extrémisme, a-t-il ajouté. En outre, la réconciliation entre Palestiniens est nécessaire pour faciliter le processus de paix, a estimé le représentant, qui a rendu hommage aux efforts de l'Égypte en ce sens. M. Guillermet a par ailleurs condamné la poursuite des implantations de colonies de peuplement par Israël. Il a suggéré que l'ONU reconnaisse et admette comme membre l'État palestinien à une certaine date si les parties ne parviennent pas elles-mêmes à un accord.

M. PAUL ROBERT TIENDREBEOGO (Burkina Faso) a souligné que face aux violences commises en décembre 2008 et janvier 2009, la résolution 1860 du Conseil de sécurité offrait des bases acceptables pour une voie de sortie de crise, mais que malheureusement, cette résolution et les précédentes attendent toujours d'être mises en œuvre. Notant que la réalité sur le terrain était une source de grande préoccupation, il a exhorté Israël et le Hamas à mettre un terme aux exactions commises. Le représentant a aussi appelé les parties à privilégier la voie du dialogue et de la négociation, et à exclure l'option militaire. De l'avis de sa délégation, la Feuille de route du Quatuor, l'Initiative arabe de paix de 2002, le processus d'Annapolis et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité offrent les meilleurs cadres possibles pour parvenir au processus de paix au Moyen-Orient, qui comprendrait l'existence d'un État palestinien. Le Burkina Faso a en outre réitéré sa ferme condamnation des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues lors des violences de décembre et janvier derniers à Gaza. Souhaitant que la vérité soit établie et les coupables poursuivis, le délégué a dit attendre avec intérêt les conclusions des délibérations de la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, qui se tiendra demain 15 octobre pour réexaminer le rapport de la Mission d'établissement de faits.

S'exprimant sur le Liban, le représentant a par ailleurs exprimé le souhait de voir la stabilité politique se renforcer et a appelé la classe politique du pays à s'accorder sur un gouvernement d'union nationale. Il a réaffirmé la nécessité de respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, et a salué les progrès réalisés dans les relations syro-libanaises, émettant aussi le vœu que le rapprochement entre Israël et la Syrie soit couronné de succès. Il a conclu son intervention en soulignant que le conflit israélo-palestinien était le nœud gordien de la situation au Moyen-Orient et a, par conséquent, exhorté les parties à faire preuve d'un plus grand engagement et d'une volonté politique plus ferme dans la résolution du conflit. De leur côté, le Conseil de sécurité, la Ligue des États arabes, les pays de la région et la communauté internationale doivent aussi intensifier leurs efforts pour accompagner au mieux le processus de paix.

M. KONSTANTIN K. DOLGOV (Fédération de Russie) a déclaré que la situation au Moyen-Orient continuait de préoccuper au plus haut point la communauté internationale, « qui reste unie sur la question du gel des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement et la nécessité de créer des conditions pour une reprise des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens, seul moyen pour trouver une solution pour rétablir la paix durable dans la région. » Le représentant a appelé les parties à faire preuve de retenue et à retourner à la table des négociations. « Ce n'est qu'après la reprise du dialogue que nous serons en mesure d'annoncer la date de la Conférence de

Moscou sur la situation au Moyen-Orient », a indiqué le représentant. En attendant, il faut éviter toute escalade des tensions à Jérusalem-Est, le statut futur de la ville sainte devant être discuté sur la seule base des principes du droit international sur la question. Le représentant a ensuite demandé aux parties libanaises d'accepter la nécessité de former rapidement un gouvernement représentant « les aspirations de tous les Libanais. » Concernant le rapport Goldstone, il a estimé qu'en attendant un examen détaillé et les conclusions afférentes, toutes les parties devraient respecter le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, la Fédération de Russie condamnant les actes terroristes autant que les réactions disproportionnées à ces actes. Les recommandations du rapport méritent un examen équilibré et détaillé au sein du Conseil des droits de l'homme, a-t-il estimé.

M. JOHN SAWERS (Royaume-Uni) a déclaré que l'objectif de la communauté internationale n'était pas seulement de lancer une négociation de plus au Moyen-Orient, mais de lancer des négociations sérieuses qui aboutissent à un accord. « Nous en connaissons tous les principes », a-t-il rappelé, tout en ajoutant que ce ne serait pas aisé car toutes les parties doivent honorer leurs engagements. Israël doit geler l'implantation de ses colonies de peuplement, les États arabes doivent normaliser leurs relations avec Israël et les Palestiniens doivent renforcer leurs institutions, a-t-il rappelé, avant de qualifier d'élément positif en ce sens le plan en deux ans mis au point par l'Autorité palestinienne.

M. Sawers s'est dit très inquiet des incidents survenus autour de la mosquée Al-Aqsa et du Mont du Temple. De même, les conditions de vie à Gaza, qui vont devenir encore plus rudes avec l'hiver, sont préoccupantes, a déclaré le représentant, qui a renouvelé son appel à Israël pour lever le blocus de Gaza. Il a par ailleurs demandé la libération du soldat israélien Gilad Shalit.

« Nous devons examiner le rapport Goldstone », a déclaré M. Sawers, qui a cependant regretté que le document « n'ait pas suffisamment reconnu le droit d'Israël à se défendre ». Certains éléments contenus dans le rapport doivent être pris en compte, a relevé M. Sawers, qui a cité, notamment, « certaines tactiques israéliennes utilisées » durant l'opération « plomb fondu », et il a regretté qu'Israël n'ait pas collaboré avec la mission d'établissement des faits. Il a exhorté le Gouvernement israélien à engager des enquêtes complètes et indépendantes sur la base des allégations du rapport Goldstone.

M. Sawers a enfin exhorté les parties au conflit, les États de la région et toute la communauté internationale à maintenir le processus de paix, dont la réussite, a-t-il conclu, dépendra avant tout de volonté politique des parties d'aller de l'avant.

M. VICE SKRACIC (Croatie) a déclaré qu'il faudrait une reprise rapide des négociations israélo-palestiniennes, « car cela fait partie du processus de paix juste et durable au Moyen-Orient ». Les parties doivent participer activement aux négociations en mettant en œuvre leurs obligations au titre de la Feuille de route, a-t-il ajouté, la communauté internationale devant dans ce contexte œuvrer à la création d'un climat favorable à ces discussions cruciales pour la paix. Le représentant s'est ensuite dit préoccupé par les incidents survenus récemment à Jérusalem-Est, et a appelé à la fin des destructions et des expulsions, qui, a-t-il dit « sont un obstacle au règlement du différend ». Il a également estimé que l'Autorité palestinienne devrait renforcer ses institutions, Israël devant s'assurer que cette action ne va pas à l'encontre de ses intérêts en matière de sécurité. Le représentant a par ailleurs plaidé en faveur de la reconstruction de Gaza, une fois que l'« économie des tunnels sera éliminée ». Concernant le rapport Goldstone, il a rappelé que tous les États doivent respecter le droit international humanitaire, les États devant eux-mêmes, en cas de violations, rendre des comptes en lançant des enquêtes au niveau national. Pour ce qui est de la situation au Liban, il a déploré les violations répétées de la résolution 1701. « Nous condamnons ces incidents graves qui soulignent la nécessité de mener à bien le désarmement de tous les groupes paramilitaires au Liban et celle que soit formé sans délai un gouvernement libanais légitime et crédible », a-t-il dit avant de conclure.

M. ALEJANDRO WOLFF (États-Unis) a affirmé que faire progresser la paix au Moyen-Orient figure au cœur des objectifs du Président Barack Obama. L'objectif est clair, a-t-il assuré, rappelant que l'Envoyé spécial pour le Moyen-Orient, M. George Mitchell, vient de rentrer d'une nouvelle visite sur place. M. Wolff a ensuite présenté « deux visions très contrastées ».

La première est celle de l'État, a déclaré le représentant des États-Unis. Il a estimé que l'Autorité palestinienne, que préside M. Mahmoud Abbas, a fait des « progrès solides » pour la mise en place des institutions d'un futur État palestinien solide et a salué l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens de Cisjordanie. Il a estimé qu'Israël contribue à cette amélioration en desserrant son contrôle en Cisjordanie. Il reste toutefois beaucoup à faire, a affirmé M. Wolff, qui a estimé qu'Israël devrait démanteler les nouvelles colonies de peuplement et les avant-postes. Les États-Unis n'acceptent pas la légitimité de ces nouvelles installations, a-t-il affirmé, avant d'appeler toutes les parties, y compris les États arabes, à faire progresser la situation.

Il y a aussi la voie du conflit, a déclaré le représentant, qui a dénoncé le comportement du Hamas et la reprise de ses tirs. Cette voie, qui est à l'origine de l'opération israélienne de l'hiver dernier, a rappelé M. Wolff, n'aboutira jamais.

M. Wolff a aussi fait état de la menace à la paix que représentent les groupes armés, citant en particulier le Hezbollah au Sud-Liban, qu'il a accusé d'agir en violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Le peuple libanais doit pouvoir obtenir un gouvernement qui contrôle l'ensemble de son territoire, a déclaré le représentant.

« Tout en réaffirmant le droit d'Israël à la légitime défense, nous ne pouvons accepter la situation actuelle à Gaza », a assuré M. Wolff, qui a souhaité la mise en place d'un mécanisme de contrôle. Le représentant a estimé que le Conseil de sécurité n'avait pas à trancher sur le rapport Goldstone, qu'il a jugé « déséquilibré ». Toutefois, a-t-il ajouté, sa délégation le prend très au sérieux. C'est pourquoi, il a encouragé Israël à mener des enquêtes sur les allégations de violations du droit international humanitaire qui concerne l'État car, a-t-il dit, « il en a les moyens » alors que le Hamas, « organisation terroriste, n'a ni la volonté ni les capacités à mener de telles enquêtes dans ses propres rangs.

M. RUHAKANA RUGUNDA (Ouganda) a réaffirmé l'appui de l'Ouganda aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, ainsi qu'à la déclaration du Quatuor faite en marge de l'Assemblée générale et la récente discussion tripartite entre le Président des États-Unis, M. Barack Obama, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et le Premier Ministre d'Israël, M. Benyamin Netanyahu, « également tenue en marge du débat de l'Assemblée générale ». À l'instar d'autres délégations, le représentant de l'Ouganda a souligné qu'il faudrait relancer d'urgence le processus de négociations sur une solution en faveur de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte. Des décisions concrètes sont nécessaires dès maintenant pour changer la donne sur le terrain, a-t-il ajouté. Tout en se disant encouragé par l'annonce de l'Autorité palestinienne de développer des institutions étatiques, le représentant a noté que l'absence de dialogue entre Palestiniens, la stagnation de la situation humanitaire dans Gaza et la montée des tensions dans Jérusalem-Est continuaient d'être des obstacles sérieux sur la voie de la paix. Israël doit lever le blocus de Gaza, geler ses activités liées à l'implantation de colonies de peuplement et mettre fin aux provocations dans toute la Cisjordanie, a poursuivi le représentant, qui a relevé que le report de l'examen du rapport Goldstone avait provoqué des heurts et une escalade des violences dans le Territoire palestinien occupé. Concernant la situation au Liban, il a exhorté les parties à appliquer la résolution 1701 visant à stopper le conflit israélo-libanais de 2006, qui stipule qu'aucune force paramilitaire, incluant le Hezbollah, ne doit se trouver au sud du fleuve Litani.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) a exprimé le soutien de la Turquie aux efforts de réactivation du processus de paix au Moyen-Orient et souligné l'urgence de la situation. Il a rappelé que depuis longtemps, il n'existe pas de processus politique en ce sens. Réaffirmant l'importance des résolutions du Conseil de sécurité, des Principes de Madrid, de l'Initiative arabe de paix et de la Feuille de route pour mener des négociations sérieuses, il a insisté sur les défis majeurs au processus de paix. Le représentant s'est ainsi inquiété de deux problèmes clefs: les réfugiés palestiniens et le retour au calme dans Jérusalem. Israël, a-t-il dit, doit mettre fin à l'implantation de colonies de peuplement. Appelant toutes les parties à être responsables et à limiter les provocations, le représentant de la Turquie a souligné que le respect des lieux saints est une composante centrale de la stabilité au Moyen-Orient. M. Apakan a en outre insisté sur la situation à Gaza, qu'il a qualifiée d'inacceptable, énumérant la souffrance des Palestiniens depuis les violences qui ont éclaté en début d'année, les difficultés à acheminer de l'aide et du matériel en raison des restrictions imposées aux points de passage, et le fait que la résolution 1860 n'ait pas été mise en œuvre. Sur ce point, le rapport Goldstone fait la lumière sur le conflit à Gaza, a-t-il insisté.

Le rapport Goldstone doit être examiné sérieusement, avec les décisions qui en découlent, a prôné le représentant de la Turquie, suggérant notamment de prendre acte des faits commis et d'opter pour des mesures appropriées. « C'est notre espoir sincère que les conclusions de ce rapport puissent être une opportunité pour mettre un terme aux conditions de vie dramatiques des Palestiniens à Gaza », a-t-il déclaré. La conduite d'enquêtes par les parties concernées sur les exactions commises à Gaza, comme le préconise le rapport Goldstone, permettrait de contribuer à bâtir un climat de confiance qui pourrait, selon lui, bénéficier au champ politique. Il a enfin plaidé pour une unité palestinienne, essentielle pour une harmonie sociale en Palestine et pour le processus de paix au Moyen-Orient. M. Apakan a conclu son intervention en faisant référence à la situation au Liban. Il a plaidé pour la formation rapide d'un gouvernement mené par le Premier Ministre désigné Saad Hariri, rappelant que la Turquie continuait de jouer un rôle de facilitateur pour les problèmes régionaux.

M. GÉRARD ARAUD (France) a commencé son intervention par un soutien de la France au Premier Ministre du Liban, M. Saad Hariri, et a souhaité la formation rapide d'un gouvernement. La France soutient la pleine mise en œuvre de la résolution 1701, a-t-il indiqué, et attend en outre les résultats de la Commission d'enquête conjointe des Forces armées libanaises et de la FINUL concernant l'explosion lundi au Sud-Liban.

S'exprimant sur le dossier israélo-palestinien, qu'il a appelé à régler de manière urgente au vu des tensions accrues récemment, il a énuméré trois étapes principales qui doivent permettre d'établir la création d'un État palestinien indépendant et vivant en paix aux côtés d'Israël, à commencer par la mise en œuvre de la Feuille de route. Celle-ci prévoit notamment l'arrêt de toutes les activités de colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, un retour au calme à Jérusalem, la levée par Israël des obstacles à la circulation autour de grandes villes palestiniennes et la mise en place d'un état de droit par l'Autorité palestinienne.

La deuxième étape essentielle est la consolidation du cessez-le-feu durable, par le biais de la pleine mise en œuvre de la résolution 1860, a-t-il poursuivi, insistant sur la réouverture des points de passage et sur la lutte contre la contrebande d'armes. Le représentant a par ailleurs appelé fortement à la libération inconditionnelle et immédiate de Gilad Shalit. Il a fait une mention particulière au rapport Goldstone, soulignant que les faits exposés sont graves. Le droit international humanitaire doit être respecté en tout lieu, en toute circonstance et par toutes les parties, a-t-il insisté, plaidant pour que les camps israélien et palestinien engagent un processus d'enquête indépendante et conforme aux normes internationales sur les allégations d'exactions commises lors de la crise à Gaza.

La troisième étape jugée cruciale, a estimé le représentant de la France, est la réconciliation interpalestinienne, qui se heurte à de nombreux défis et pour laquelle les États de la région ont un rôle important à jouer, qu'il s'agisse de la médiation égyptienne, de l'Initiative de paix arabe, et des relations de bon voisinage avec Israël. Il a enfin rappelé que la France est prête à prendre toute sa part dans l'effort de construction d'une paix juste et globale dans la région qui, outre la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe, repose sur les principes de Madrid et sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La France et le Maroc ont, à ce titre, proposé la tenue d'un sommet pour la paix dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM), qui accompagnerait la reprise des négociations de paix.

M. ZHANG YESUI (Chine) a estimé que le principal sujet actuel de préoccupation au Moyen-Orient était la situation humanitaire, particulièrement à Gaza. Neuf mois après l'adoption de la résolution 1860, celle-ci n'est pas pleinement mise en œuvre, a-t-il affirmé, en constatant qu'il n'y avait pas eu de progrès en matière de reconstruction. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour inciter toutes les parties à appliquer avec sérieux la résolution 1860, a déclaré le représentant. Il a demandé à Israël d'ouvrir tous les points de passage vers Gaza et de geler ses activités liées à l'implantation de colonies de peuplement. Toutes les parties doivent en outre renoncer à l'usage de la force contre les civils, a affirmé le représentant, qui a demandé qu'Israël honore les engagements pris dans le cadre de la Feuille de route. Il a par ailleurs estimé que le Quatuor devrait se montrer « plus actif ». Il a aussi demandé que la communauté internationale appuie l'Égypte dans ses efforts pour réconcilier les Palestiniens.

M. THOMAS MAYR-HARTING (Autriche) a appelé à la reprise immédiate des négociations israélo-palestiniennes. Il n'y aucune contradiction entre le droit d'Israël à exister en paix et la réalisation des aspirations du peuple palestinien, a-t-il ajouté, en estimant que la solution prévoyant deux États vivant côte à côte dans la paix et la

sécurité permettrait d'établir la paix et la sécurité durables dans l'ensemble de la région. Le représentant a exhorté les parties au conflit à faire preuve de responsabilité dans l'intérêt d'une solution à long terme. Il a ensuite déploré les récents incidents autour de Jérusalem, en appelant ceux qui sont à l'origine de ces troubles à faire preuve de retenue, « dans les actes comme dans leurs déclarations ». Le représentant a également plaidé en faveur de l'unification de Gaza et de la Cisjordanie, la viabilité d'un État palestinien dépendant de la réconciliation entre Palestiniens et du renforcement des institutions démocratiques de l'Autorité palestinienne, a-t-il dit. Demain à Genève, le Conseil des droits de l'homme se penchera sur le rapport Goldstone lors d'une session extraordinaire, a rappelé M. Mayr-Harting. Il a estimé, à cet égard, que la mise en œuvre des recommandations du rapport devrait être le point de départ au lancement d'enquêtes internes par les parties incriminées dans ce document.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) a appelé que, depuis un mois, la communauté internationale a déployé de nouveaux efforts pour parvenir à un règlement durable du conflit israélo-palestinien, y compris en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a noté que l'Autorité palestinienne avait poursuivi ses efforts pour préparer les bases solides du futur État, y compris dans le secteur de la sécurité. Toutefois, a-t-il fait remarquer, le blocus de Gaza et l'implantation de nouvelles colonies de peuplement n'ont jamais cessé et, pour leur part, les civils israéliens du sud du pays restent menacés par des tirs. M. Le Luong Minh a exhorté Israël à mettre fin à l'implantation illégale de ces colonies, à ouvrir les points de passage vers Gaza pour permettre l'accès à l'aide humanitaire et à libérer les prisonniers politiques. Il a aussi invité les habitants de Gaza à œuvrer à la formation d'un gouvernement de réconciliation nationale palestinien.

Le représentant s'est dit préoccupé par les conclusions du rapport Goldstone. Ce rapport doit recevoir l'attention méritée de la part des institutions des Nations Unies et des différents États concernés, a-t-il estimé, avant d'inviter les différentes parties à respecter le droit international et les droits de l'homme, ainsi que le personnel et les locaux des Nations Unies. Le représentant a souhaité que le Liban puisse enfin se doter d'un gouvernement intégrant des éléments de l'ensemble des communautés. Il a exhorté Israël à cesser ses violations de l'espace aérien libanais. Le Viet Nam. A-t-il assuré, appuie la convocation par la Fédération de Russie d'une conférence sur le Moyen-Orient à Moscou.

M. MAGED ABDELAZIZ (Égypte) a souligné que la réunion d'information mensuelle du Conseil sur la situation au Moyen-Orient représente « l'un des outils les plus importants » pour évaluer la situation et mettre en valeur les efforts dans le processus de paix dans la région. S'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, il a insisté sur le fait que cette réunion ne devrait pas se contenter d'une description de la situation, mais d'une évaluation concernant la responsabilité des parties et leur respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, citant à cet égard Israël. Le Mouvement des pays non alignés a plaidé pour des mesures fermes du Conseil de sécurité, tout en soulignant « une fois de plus » l'absence de progrès sur la question de Palestine malgré des efforts redoublés, en raison de la défiance d'Israël à l'égard du droit international. « La communauté internationale ne doit pas hésiter à appeler Israël à cesser ses violations flagrantes, dont la punition collective du peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza, à mettre fin à ses activités illégales de colonisation, et à retourner à la table des négociations de bonne foi », a insisté M. Abdelaziz. Le Mouvement des pays non alignés s'est dit « fortement préoccupé » par le rapport Goldstone, par les conclusions de la Commission d'enquête du Secrétaire général et par celles de la mission d'établissement des faits de la Ligue des États arabes, et a appelé à ce que les recommandations qui y ont été formulées soient relayées par des actions. Tous les organes de l'ONU doivent jouer leur rôle et tous les instruments juridiques devraient être utilisés pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme, a déclaré le représentant égyptien. Le respect du droit international, dont le droit international humanitaire, et des résolutions de l'ONU est nécessaire pour parvenir à un règlement juste, pacifique et politique du conflit israélo-palestinien. Soulignant la persistance de violations du droit international par Israël, le Mouvement des pays non alignés a exhorté le Conseil de sécurité à empêcher l'impunité et à appliquer le principe de responsabilité au titre des crimes de guerre commis par Israël contre les civils palestiniens lors de son agression militaire dans la bande de Gaza.

Le Mouvement des pays non alignés a, de nouveau, fermement condamné l'agression militaire israélienne dans Gaza qui a causé la mort de nombreuses personnes et détruit les infrastructures vitales, ainsi que la fermeture de points de passage, qui a eu pour conséquence d'exacerber la crise humanitaire et les violences sur ce territoire. Des mesures immédiates du Conseil de sécurité sont indispensables, a ajouté M. Abdelaziz, qui a réitéré au nom du

Mouvement des pays non alignés un appel à la mise en œuvre immédiate des résolutions concernées du Conseil de sécurité et à des mesures immédiates pour répondre à la grave crise humanitaire sur le terrain, décrite par le rapport Goldstone. « Le Mouvement des pays non alignés réitère son appel à ce qu'Israël mette un terme à ses mesures de punition collective visant les civils de Gaza », a-t-il ajouté, sur la base de faits figurant dans le rapport. Il a aussi plaidé en faveur d'une ouverture des frontières de Gaza, conformément à la résolution 1860, afin de répondre aux besoins humanitaires et économiques des civils. M. Abdelaziz s'est dit gravement préoccupé par la situation de Jérusalem-Est, condamnant des attaques contre des lieux saints et des fidèles palestiniens par des colons israéliens. « Le Mouvement des pays non alignés a réitéré sa condamnation de toutes les actions et mesures de provocation des Israéliens visant à altérer la composition démographique, la nature géographique, le caractère et le statut de Jérusalem-Est et du reste du Territoire palestinien occupé ». En dépit « d'un consensus international clair » rejetant la colonisation israélienne, Israël poursuit sa colonisation dans le Territoire palestinien occupé, s'est aussi alarmé le représentant, qui a appelé à ce que le Conseil de sécurité se prononce sur le sujet et prenne une position claire, rapide et ferme. S'exprimant sur le Liban, le délégué égyptien a fait part de la vive inquiétude du Mouvement des pays non alignés au sujet des violations de la souveraineté du pays et de la résolution 1701 par Israël, appelant au retrait des territoires libanais encore occupés. Le Mouvement des pays non alignés a aussi exhorté Israël à respecter les résolutions 497, 242 et 338 relatives aux territoires occupés du Golan syrien, a ajouté le représentant.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne), s'exprimant au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a fait part des graves préoccupations de l'OCI concernant la poursuite du blocus contre Gaza, ainsi que la colonisation, notamment à Jérusalem-Est et dans ses environs. Il a fermement condamné les attaques des Forces d'occupation israéliennes, y compris les récentes attaques contre des civils et des fidèles palestiniens sur l'esplanade de la mosquée Al Qods al Sharif à Jérusalem-Est. Il y a vu le « dernier épisode d'un feuilleton de la terreur », entamé par Israël le 7 septembre, avec le début d'excavations visant, selon lui, à saper le caractère sacré du site pour l'ensemble des musulmans du monde. Il a ensuite rappelé que ce n'était pas la première tentative de ce genre, citant une tentative d'incendie en 1969, la construction d'un tunnel en 1996, reprise en 2007, et la visite sur le site d'Ariel Sharon, alors chef de la droite israélienne, le 28 septembre, qui provoqua le déclenchement de la seconde Intifadah.

M. Ja'afari a ensuite condamné l'intensification de la colonisation israélienne illégale et la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que les expulsions toujours plus nombreuses de Palestiniens vivant dans la vieille ville. L'OCI, a-t-il rappelé, demande la cessation immédiate de ces activités, conformément aux obligations incombant à la puissance occupante, en application de la quatrième Convention de Genève. De même, l'OCI appelle la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités et à agir d'urgence pour imposer un arrêt complet des mesures israéliennes visant à modifier la démographie, la géographie et le statut juridique de la Ville sainte. Il a rappelé que toutes les mesures actuellement prises par Israël sont nulles et non avenues.

M. Ja'afari a apporté son appui à la demande de la Jamahiriya arabe libyenne tendant à obtenir une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour étudier le rapport Goldstone. Il a jugé important que le rapport mette une fois de plus en lumière l'occupation israélienne comme cause profonde du conflit. Il a rappelé que le rapport a confirmé des crimes de guerre et de possibles crimes contre l'humanité de la part d'Israël. Rappelant que les conclusions du rapport ont été examinées par le Conseil des droits de l'homme, il a ajouté que le rapport rendait inévitable la requête présentée au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités. En conséquence, le Conseil de sécurité doit prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre en justice les auteurs des crimes mentionnés et mettre fin à l'impunité dont jouit Israël, a poursuivi le représentant. Par ailleurs, l'Organisation de la Conférence islamique est préoccupée des constantes violations terrestres et aériennes de la souveraineté du Liban par Israël, a déclaré M. Ja'afari qui a, par ailleurs, condamné les mesures prises par Israël pour imposer sa juridiction sur les hauteurs du Golan. Il a appelé la communauté internationale à intensifier ses efforts pour parvenir à un accord global de paix et à faire respecter les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris celui de créer un État ayant pour capitale Jérusalem-Est.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a constaté que la réunion avait lieu à un moment d'espoir renouvelé, mais aussi de tension accrue dans le conflit israélo-palestinien. La priorité immédiate, a-t-elle estimé, doit consister à « soutenir l'espoir parmi les peuples de la région qu'une solution pacifique est possible et que des

« négociations peuvent et vont produire des résultats concrets ». Cela doit se concrétiser par des mesures concrètes. De l'avis de sa délégation, Israël doit cesser toute nouvelle construction de colonies de peuplement, lever les restrictions sur les mouvements des personnes et des biens dans les territoires occupés, renoncer à toute politique visant à modifier artificiellement la démographie de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, empêcher et arrêter les violences et provocations des extrémistes et enfin lever immédiatement le blocus de Gaza. Israël doit aussi accepter le fait qu'il n'y aura aucune paix véritable et durable tant que n'existera pas à ses côtés, dans des frontières sûres et reconnues, un État palestinien indépendant, démocratique et viable. Pour leur part, les Palestiniens doivent empêcher et faire cesser toute violence contre Israël, y compris les tirs de roquettes; ils doivent donner l'élan à la gouvernance démocratique et surmonter leurs divergences.

Lorsque cela sera accompli, la relance du processus de paix ne saurait suffire, a ajouté la représentante du Brésil, qui a souligné la nécessité de susciter l'appui populaire aux mesures difficiles qui devront être prises. Pour cela les populations doivent constater les bénéfices visibles qu'elles tirent à court terme du processus de paix, en particulier l'amélioration de leurs conditions de vie. S'agissant enfin du rapport Goldstone, la délégation brésilienne estime que le Conseil des droits de l'homme doit adopter des décisions justes et efficaces s'appuyant sur le plein respect du droit humanitaire et des droits de l'homme sur le terrain. L'objectif du Conseil des droits de l'homme doit être de faire en sorte que la justice s'impose, car cela est la base indispensable de la paix et de la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens, a souligné la représentante du Brésil.

M. ANDERS LINDÉN (Suède), qui s'exprimait au nom de l'Union européenne (UE), a estimé qu'une solution durable à la crise de Gaza ne pourra être trouvée qu'à travers la mise en œuvre de la résolution 1860 du Conseil de sécurité. Il a ajouté que l'Union européenne restait très préoccupée par la situation humanitaire à Gaza et a appelé à l'ouverture immédiate et sans condition des points de passage afin de permettre l'acheminement des biens humanitaires dans la zone et faciliter la circulation des personnes. Le représentant a demandé la mise en place d'un mécanisme efficace pour mettre fin à la contrebande de munitions dans la bande de Gaza. L'Union européenne appelle à la cessation complète des violences dans la zone, y compris le lancement de roquettes en direction d'Israël, a ajouté M. Lidén, avant de réitérer l'appel de l'Union européenne pour la libération sans délai du soldat israélien Gilad Shalit. Après avoir, à son tour, déploré les récents incidents survenus autour de Jérusalem-Est et appelé les parties à faire preuve de retenue, le représentant a indiqué que l'Union européenne estimait que l'engagement pris par l'Autorité palestinienne de parvenir, sous les auspices de l'Égypte, à la réconciliation interpalestinienne, était encourageant. Concernant le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza, M. Lidén a déclaré que l'Union européenne restait engagée à examiner de manière approfondie les recommandations qui y figurent. Tout au long du conflit, l'Union européenne a exhorté les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme, a-t-il souligné. Il a attiré l'attention sur la nécessité que les parties au conflit mènent les enquêtes d'établissement des faits sur les éventuelles violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, en vertu des normes internationales qui prévalent en la matière.

M. CHRISTIAN WENAWESER (Liechtenstein) a regretté qu'on n'ait pas vu depuis longtemps de processus de paix crédible au Moyen-Orient qui soit fondé sur les récentes résolutions du Conseil de sécurité et sur les engagements internationaux, ainsi que sur le respect du droit international. Il a notamment rappelé que, neuf mois après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1860, la situation humanitaire à Gaza reste un sujet de profonde préoccupation. Le représentant s'est dit préoccupé que le rapport Goldstone fasse état d'un mépris systématique du principe de proportionnalité et de graves violations du droit international humanitaire susceptibles d'être considérées comme des crimes contre l'humanité. En tant qu'État partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), le Liechtenstein souscrit au principe selon lequel il incombe en premier lieu aux autorités judiciaires nationales de poursuivre les auteurs de tels crimes, a rappelé le représentant. Il a donc apporté son soutien aux recommandations de la mission d'établissement des faits, qui invite les parties à mettre en place des commissions d'enquête indépendantes. Relevant que le rapport Goldstone sera examiné les 15 et 16 octobre au Conseil des droits de l'homme à Genève, M. Wenaweser a toutefois estimé que le Conseil de sécurité avait des responsabilités à assumer. Il ne peut y avoir de choix entre la paix et la justice, a-t-il affirmé. En outre, il a demandé que le Conseil de sécurité insiste sur le respect du droit international humanitaire en toutes circonstances et sans exception. Les lois applicables en période de conflit armé le sont quelles que soient les motivations, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou du droit des peuples à l'autodétermination, a-t-il ajouté, en insistant sur la priorité à accorder en tout temps à la protection des civils.

M. ABDALMAHMOOD ABDALHALEEM MOHAMAD (soudan) a dénoncé les « pratiques honteuses » d’Israël mentionnées dans le rapport Goldstone. Ce ne sera pas la dernière fois que le Conseil de sécurité sera saisi de la question de Palestine, a-t-il fait remarquer, regrettant que le Conseil « n’ait pas été en mesure d’assumer ses responsabilités et d’obtenir le retrait de la puissance occupante israélienne et l’instauration de l’État palestinien ». La réunion de ce jour correspond avec la publication du rapport Goldstone, lequel représente un « véritable défi pour le Conseil de sécurité », a-t-il estimé. Le Conseil de sécurité, a-t-il accusé, est resté silencieux face aux exactions israéliennes commises dans le cadre de sa campagne militaire de décembre 2008 à janvier 2009, ou du moins s’est limité à des déclarations. Il a également rappelé qu’Israël a « une fois de plus » refusé de coopérer, l’accusant de se placer « comme toujours, au-dessus du droit international ». Se référant amplement aux parties des conclusions du rapport Goldstone qui mettent en cause Israël, le représentant a notamment rappelé que le rapport indique dans ses conclusions que la situation au Moyen-Orient est la conséquence de l’occupation israélienne, tout en ajoutant que les exactions israéliennes n’ont absolument pas mis fin à la détermination du peuple palestinien.

Les conclusions de la mission d’établissement des faits mettent le Conseil de sécurité devant une responsabilité historique et l’obligent à agir en exigeant la fin de l’occupation israélienne, conformément aux résolutions de ce même Conseil, a affirmé le représentant, qui a aussi accusé Israël de vouloir « judaïser la Ville sainte ». La situation à Jérusalem est extrêmement grave, a ajouté le représentant, qui a prévenu que les constructions israéliennes et les excavations sous la mosquée Al Aqsa risquaient de donner lieu à une véritable « catastrophe ». Le représentant a également dénoncé la colonisation israélienne du Golan syrien et a demandé au Conseil de sécurité de mettre pleinement en œuvre la résolution 497, et d’obliger Israël à évacuer la région.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a déploré qu’Israël poursuive ses pratiques illégales, entravant ainsi toute possibilité de paix durable dans la région du Moyen-Orient. Il existe un consensus universel sur la nécessité de mettre fin à cet état de fait, a-t-elle dit, en soulignant que seule la solution visant à la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité pourrait stabiliser la région et réunir les conditions à la réalisation des aspirations des peuples concernés. Concernant le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza, la représentante a rappelé que la mission d’établissement des faits dépêchée à Gaza par le Président du Conseil des droits de l’homme avait conclu qu’il était évident que de graves violations du droit international avaient été commises par Israël durant ce conflit, les forces israéliennes ayant mené des actions qui revêtaient les mêmes caractéristiques que des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité. Le rapport est une nouvelle pièce à conviction à porter au procès à charge contre les crimes commis en toute impunité par Israël, a renchéri la représentante, qui a conclu en estimant que toutes les recommandations figurant dans le rapport devraient être adoptées par l’ensemble des organes des Nations Unies. En particulier, le Conseil de sécurité doit prendre des mesures fortes pour qu’il soit mis fin aux violations des droits de l’homme dans le Territoire palestinien occupé, a-t-elle dit.

M. MARTY M. NATALEGAWA (Indonésie) s’est félicité du travail de la mission d’établissement des faits présidée par le juge Goldstone et s’est dit troublé par ses conclusions qui font état de divers crimes de guerre et de violations graves du droit international humanitaire commis par Israël. Il a demandé aux États d’étudier avec attention ses conclusions, en rappelant notamment que le rapport Goldstone conclut que les causes sous-jacentes du conflit au Moyen-Orient sont l’occupation israélienne du Territoire palestinien. Il a constaté que le bouclage illégal de Gaza se poursuit avec ses conséquences humanitaires catastrophiques et son impact négatif sur le processus de paix. Il a appuyé la « quête diplomatique » visant à relancer les négociations.

M. Natelegawa a dénoncé comme une violation flagrante du droit international la poursuite de l’implantation de colonies de peuplement qui, a-t-il dit, constitue un obstacle majeur à tout règlement final. Il a demandé au Conseil de sécurité de jouer son rôle en condamnant la colonisation. Il a en outre appelé les Palestiniens à ne pas renoncer à leurs efforts de réconciliation sous l’égide de l’Égypte. Il a dénoncé les violations par Israël de l’espace aérien et de la souveraineté du Liban, ainsi que la poursuite de l’occupation du Golan syrien.

M. ASO SAGQU (Afrique du Sud) a condamné le blocus de Gaza et la poursuite des activités de peuplement en Cisjordanie et autour de Jérusalem-Est, « autant d’activités illégales et de provocations israéliennes que la communauté internationale ne doit plus tolérer ». Pour le représentant, l’agression des Forces de défense

israéliennes dans la bande de Gaza en décembre dernier a de nouveau démontré le mépris d'Israël pour le droit international humanitaire, « ce dont témoigne la destruction des établissements scolaires de l'UNRWA et des infrastructures palestiniennes ». Le représentant a ensuite salué la manière « exceptionnelle » avec laquelle a été réalisé le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza, « compte tenu notamment du refus d'Israël de collaborer à la mission d'établissement des faits ». Il a en outre fait sienne la recommandation du rapport de mettre un terme à la culture d'impunité qui règne dans la région et empêche les auteurs de violations du droit international de rendre des comptes. L'Afrique du Sud exhorte le Conseil de sécurité à s'acquitter de son mandat à ce niveau en exerçant les pressions nécessaires, a-t-il ajouté.

M. PEDRO NUNEZ (Cuba) a estimé que l'agression militaire d'Israël en décembre et janvier derniers n'avait pas seulement constitué une violation flagrante du droit international et de ses obligations en tant que puissance occupante: « elle a été l'occasion pour Israël de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ». Les auteurs de ces crimes barbares n'ont pas été poursuivis car, a-t-il fait remarquer, Israël bénéficie de la protection de la « superpuissance » qui continue, en outre, de lui fournir les armes et les ressources financières nécessaires à sa politique d'agression. Le représentant a ensuite noté que le rapport Goldstone avait confirmé que la machine de guerre israélienne avait été lancée dans le cadre d'une campagne planifiée qui a provoqué la mort de 1 400 personnes, dont 400 enfants et entraîné la destruction d'écoles, d'hôpitaux et des infrastructures de base indispensables à la survie de la population civile de Gaza. Le représentant cubain a poursuivi en demandant au Conseil de sécurité de ne pas oublier que le rapport Goldstone avait établi que des crimes inhumains avaient été commis par Israël pendant le conflit de Gaza et conclu que la puissance occupante était responsable pour la destruction de ces infrastructures. Il a conclu en souhaitant que les efforts en cours et futurs de la communauté internationale permettront de mettre fin à l'occupation des « territoires arabes » par Israël, entamée il y a plus de 60 ans. Tôt ou tard, naîtra un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, a-t-il dit avant de conclure.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a exhorté le Conseil de sécurité à faire preuve de la volonté politique de parvenir à une paix et une sécurité durables au Moyen-Orient. Il est vital que le Conseil recherche des engagements fermes en vue de relancer les pourparlers sur une solution à deux États, le cadre de ces négociations existant déjà à travers les Principes de Madrid, les lignes directrices de la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe et les mesures d'entente prises lors de la Conférence d'Annapolis en 2007, a ajouté le représentant. Il a estimé que, dans ce contexte, le Quatuor devrait optimiser le potentiel de sa déclaration, prononcée le 24 septembre dernier, en marge de l'Assemblée générale, et rechercher l'appui le plus large et le plus fort possibles en faveur d'une relance « transparente et objective » du processus de paix. Le représentant a également exhorté ses « frères » palestiniens à mettre de côté leurs divergences et à unir leurs énergies au profit de la paix.

M. YAHYA MAHMASSANI, Observateur permanent de la Ligue des États arabes, a rappelé que le rapport Goldstone indique, dans ses conclusions, qu'Israël a visé la population civile de Gaza pendant l'opération « plomb fondu », crime qui, a-t-il estimé, tombe sous la juridiction de la Cour pénale internationale. Il a dénoncé de multiples actes « contraires au droit international et à la Charte des Nations Unies » commis par Israël. Il a dénoncé également la réaction d'Israël à la suite de la publication du rapport, « comme s'il était au-dessus de la loi ». Il est grand temps que le Conseil de sécurité poursuive les auteurs de crimes contre le droit international humanitaire, a-t-il affirmé, ajoutant que le respect de ce dernier ne peut pas être un obstacle à la paix.

L'observateur a dénoncé la politique israélienne de « judaïsation » de Jérusalem-Est, que ce soit par l'expulsion de Palestiniens, la construction de nouvelles colonies ou encore la violation du caractère sacré des lieux de culte et en particulier d'Al-Aqsa par des travaux d'excavation. Le fondement du conflit arabo-israélien réside dans l'occupation par Israël des territoires palestinien et arabes, a affirmé M. Mahmassani, qui a prévenu, avant de conclure que, si les efforts de paix en cours n'aboutissent pas, cet échec pourrait mener une nouvelle fois à l'instabilité dans la région.

PAUL BADJI (Sénégal) Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a fait remarquer que les mesures préconisées dans la résolution 1860 du Conseil de sécurité étaient restées lettre morte, et que « rien ne laisse pour le moment présager qu'un authentique dialogue politique et encore moins des négociations sérieuses sur toutes les questions du statut permanent soient sur le point de s'ouvrir entre Israël et Palestiniens ». Il a fait état d'une situation dramatique à Gaza, de la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie

occupée et d'une situation dans Jérusalem-Est qui se détériore de jour en jour. Les diverses actions sur le terrain de la puissance occupante ont « saboté » les efforts du Quatuor et ses partenaires pour redonner une impulsion aux négociations sur le statut permanent d'un État palestinien, a-t-il souligné. Les enquêtes d'entités internationales menées depuis le conflit à Gaza en décembre 2008 et janvier 2009 ont fait apparaître de nombreuses violations au droit international humanitaire, aux droits de l'homme, et éventuellement des crimes de guerre commis par les deux parties, a-t-il poursuivi. En particulier, le rapport Goldstone, « très complet », a émis des recommandations qui devraient être examinées par les organes concernés en vue d'y donner suite, a indiqué M. Badji. Les auteurs de crimes graves, dans un camp comme dans l'autre, doivent être traduits en justice, préconise aussi ce dernier. Il a encouragé la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les violations du droit international, et a demandé aux Hautes Parties de la quatrième Convention de Genève de respecter ses dispositions et d'en assurer le respect en toutes circonstances. Une solution négociée du conflit israélo-palestinien doit être ancrée dans les principes du droit international, a-t-il insisté.

M. SEIF ALLI IDD (Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie) a exprimé ses inquiétudes pour la situation du Territoire palestinien occupé en raison de la poursuite d'activités illégales par Israël, notamment dans Jérusalem-Est. Il a exhorté le Gouvernement d'Israël à lever l'embargo imposé aux Palestiniens et à ouvrir immédiatement toutes les frontières afin d'assurer la libre circulation des personnes et des biens, et surtout un libre accès de l'aide humanitaire. Il a appelé la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à prendre ses responsabilités et les actions nécessaires afin de faire pression pour qu'Israël se conforme à ses obligations juridiques, telles qu'inscrites dans la Feuille de route du Quatuor et définies dans la résolution 1515 du Conseil de sécurité. Le représentant a demandé aux parties prenantes d'observer un cessez-le-feu permanent et d'entamer un dialogue sincère en vue de la reprise des négociations.

M. GUNNAR PALSSÓN (Islande) a rappelé que, malgré la fin de l'opération « plomb fondu », le blocus de Gaza demeure, rendant inacceptable au regard des normes internationales la vie quotidienne des habitants de Gaza. Il s'est également inquiété des restrictions à la liberté de mouvement qui restent imposées en Cisjordanie et a demandé que cessent immédiatement la colonisation et l'impunité. Il a par ailleurs reconnu les préoccupations de sécurité d'Israël et a condamné les tirs opérés depuis Gaza qui menacent la vie de civils israéliens. Le rapport Goldstone a conclu que de graves violations du droit international humanitaire ont été commises par les deux parties et il mérite d'être examiné avec sérieux, a estimé le représentant. M. Palssón a estimé que les conclusions requièrent une action concrète et la mise en place d'un système d'enquête crédible sur les violations commises. Chaque État Membre doit s'engager à coopérer pleinement avec les Nations Unies, a-t-il ajouté. M. Palssón a appelé la communauté internationale à accentuer sa pression sur les deux parties pour relancer le processus de paix. Il faut faire davantage, a-t-il affirmé, en demandant en particulier au Conseil de sécurité d'agir activement pour parvenir à un accord final fondé sur la création de deux États, condition préalable à un règlement durable. Il faut maintenir l'élan politique créé récemment a-t-il conclu.

M. PETER MAURER (Suisse) a exprimé la grave préoccupation de son pays qui note qu'aucun progrès notable n'a pu être atteint afin de répondre de manière durable à la situation humanitaire à Gaza et aux besoins de la population pour la reconstruction et le développement économique: « Nous observons qu'Israël ne se conforme pas à ses obligations de droit international et que les constructions de colonies de peuplement, y compris à Jérusalem-Est, se poursuivent en violation du droit ».

Concernant la mission Goldstone, la Suisse est préoccupée par le constat selon lequel des crimes très graves ont été commis par les différentes parties, et juge qu'il serait « irresponsable de ne pas y donner suite ». Elle juge « vital que toutes les parties au conflit prennent sans tarder les mesures nécessaires pour ouvrir des enquêtes indépendantes conformes aux standards internationaux ». C'est seulement si celles-ci « n'ont pas la volonté ou ne sont pas en mesure de se conformer à leur obligation de traduire en justice » les responsables de violations qu'il appartiendrait alors à la communauté internationale de veiller à ce que celles-ci ne restent pas impunies », a rappelé M. Maurer.

La Suisse propose de demander aux parties au conflit de prendre ces mesures « dans une période déterminée » et de « considérer l'établissement d'un comité indépendant d'experts en droit international humanitaire et en droits humains pour superviser toute procédure judiciaire entreprise par les parties au conflit ». Pour la Suisse,

« un suivi sérieux du rapport de la mission Goldstone indiquerait la volonté de la communauté internationale de promouvoir activement une solution durable au conflit ». Enfin, la Suisse encourage les parties à retourner à la table des négociations, « l'Initiative de Genève offrant un modèle de solution », a-t-il dit.

M. AK AKBDUL MOMEN (Bangladesh) a condamné à son tour les activités « illégales » israéliennes de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, « qui sapent l'unité et la contiguïté de ce territoire ». Toutes les parties concernées devraient appeler au gel des activités de peuplement ainsi qu'au démantèlement des colonies existantes dans tout le Territoire palestinien occupé, a-t-il ajouté. Une telle injustice ne peut perdurer, a-t-il encore dit, et il est vital que la communauté internationale réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la réalisation de ses aspirations. Le représentant a poursuivi en exhortant le Conseil de sécurité à prendre toutes les mesures requises pour assurer la pleine mise en œuvre de ses résolutions pertinentes sur le Moyen-Orient, la communauté internationale devant « faire pression pour qu'Israël se conforme au droit international, y compris la quatrième Convention de Genève et la Feuille de route. » Le représentant a en outre estimé que les récents incidents autour de Jérusalem-Est exigeaient un examen approfondi du rapport de la mission d'établissement des faits sur le conflit à Gaza.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a appelé à une action urgente et ferme du Conseil de sécurité pour stabiliser la situation au Moyen-Orient et redémarrer le processus de paix. Le conflit déclenché à Gaza en décembre 2008 a exacerbé la situation, a-t-il relevé. À ce jour, rien n'a été fait pour mettre en œuvre la résolution 1860 du Conseil, a-t-il déploré, soulignant la souffrance des civils, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, alors qu'Israël a bloqué les accès vers Gaza. La Malaisie soutient les conclusions et les recommandations à la fois de l'Équipe d'enquête créée par le Secrétaire général et la mission d'établissement des faits du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en particulier sur la nécessité d'une enquête complète par les autorités compétentes pour pouvoir lancer des poursuites pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Soulignant le nombre croissant d'incidents relatifs à des violences commises par des colons israéliens contre des Palestiniens, le représentant s'est dit consterné par la réticence des autorités israéliennes à prévenir de tels actes et a exhorté le Conseil de sécurité à prendre des mesures décisives pour qu'Israël mette un terme à ses provocations, et notamment celles qui visent à altérer les caractéristiques démographique et géographique du Territoire palestinien occupé. Il a appelé les membres du Conseil à concentrer leurs efforts sur le rétablissement des droits inaliénables des Palestiniens et sur l'instauration d'un État palestinien.

M. DIEGO MOREJÓN (Équateur) est intervenu brièvement pour déclarer que son pays prenait note des recommandations du rapport Goldstone sur le conflit de Gaza, en particulier celles portant sur les responsabilités des auteurs présumés de crimes de guerre, les violations du droit international humanitaire, sur la nature illégale et préjudiciable pour la paix du blocus de Gaza, et le caractère disproportionné des opérations militaires israéliennes. Le représentant a regretté la position d'Israël à l'égard de la mission d'établissement des faits conduite par le juge Goldstone. Il a considéré que seule une solution par des voies pacifiques pour résoudre le conflit israélo-arabe permettrait de stabiliser durablement la région, une telle solution devant reposer sur le respect du droit des peuples à vivre en paix, de réaliser leurs aspirations et d'être maîtres de leur destin.

M. MOHAMMAD KHAZAAE (République islamique d'Iran) a accusé le « régime sioniste » d'avoir commis de multiples « actes barbares » lors du conflit de l'hiver dernier, et d'avoir ainsi ignoré une fois encore la crédibilité de la communauté internationale et du monde civilisé, en particulier le Conseil de sécurité, ainsi que d'avoir sapé les valeurs les plus fondamentales pour le monde civilisé. S'il a jugé « tardif » le rapport Goldstone et a estimé qu'il ne reflétait que de manière « partielle et minime les divers crimes commis à Gaza par le régime israélien », le représentant a estimé qu'il contient des recommandations importantes. Il a notamment cité celle demandant au Conseil de sécurité de donner six mois au régime israélien pour enquêter sérieusement sur les allégations de crimes identifiées dans le rapport et punir les coupables. Les recommandations du rapport devraient en outre être considérées comme constituant une base valable pour poursuivre les responsables politiques, autorités militaires et citoyens israéliens impliqués dans les massacres de Gaza, a ajouté M. Khazaae.

Estimant que la communauté internationale devrait réaffirmer son soutien inconditionnel à la cause palestinienne et sauver l'image et la crédibilité des Nations Unies, le représentant a demandé que le Conseil de sécurité prenne entièrement en compte les recommandations du rapport Goldstone. C'est un test de la crédibilité et

de la fiabilité du Conseil, a-t-il affirmé. M. Khazae a enfin rejeté les « allégations sans fondement » faites par la représentante israélienne, le matin même. Sa déclaration n'est, a-t-il estimé qu'une « campagne vainement destinée à détourner l'attention de la communauté internationale sur les arsenaux nucléaires de l'entité qu'elle représente, ainsi que sur le terrorisme d'État et les atrocités commises dans la région par son pays ».

M. GARY QUINLAN (Australie) a rappelé que durant le conflit de Gaza, l'Australie n'avait eu de cesse d'exhorter les parties de protéger les civils. L'Australie avait aussi clairement exprimé son souhait que soit lancée une mission d'établissement des faits concernant d'éventuelles violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, a-t-il ajouté. Le représentant a ensuite indiqué que le 29 septembre à Genève, son pays avait demandé que l'examen du rapport Goldstone sur le conflit de Gaza soit mené au sein du Conseil des droits de l'homme, « pour permettre notamment aux parties concernées d'aller au bout de leurs propres investigations ». M. Quinlan a réaffirmé la position de son pays sur la situation au Moyen-Orient, selon laquelle « le seul moyen de parvenir à la paix entre Israël et les Palestiniens est de mettre en œuvre la solution des deux États par des voies pacifiques ». C'est ainsi qu'il a appelé instamment les deux parties à retourner sans délai à la table des négociations en profitant de l'élan donné par les récentes initiatives américaines.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) s'est associé aux déclarations faites par l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des États arabes et le Mouvement des pays non alignés avant de dénoncer la poursuite de la colonisation israélienne, notamment à Jérusalem-Est et autour de la ville, ainsi que les travaux d'excavation autour de la mosquée d'al-Aqsa, qu'il a qualifiés de provocations. Il a rappelé la condamnation de ces excavations par le Roi du Maroc, qui assure la présidence du Comité Al-Qods, et qui suit de très près ce qui se passe près de l'esplanade des mosquées, a-t-il affirmé.

Le représentant a rappelé l'attachement de son pays à l'initiative de paix arabe et sa participation à tous les efforts de paix de la communauté internationale. Il a salué les efforts de l'administration américaine et ceux des Européens. La question du Moyen-Orient n'est pas l'affaire des seules parties, mais aussi celle de la communauté internationale, a affirmé le représentant. Il a appelé les parties à assumer leurs responsabilités avec l'appui de la communauté internationale et a rendu hommage à l'Autorité palestinienne qui, a-t-il dit, a répondu aux appels de la communauté internationale. Le peuple palestinien devrait donc voir ses efforts récompensés plutôt que de voir Israël remettre en cause toutes les bases du processus de paix. Il a souhaité que les Palestiniens parviennent à la réconciliation.

M. MOHAMMED AL-ALLAF (Jordanie) a rappelé que la solution de deux États faisait partie du processus de paix arabe de 2002, les pays arabes ayant multiplié les efforts en faveur de cette solution. Malgré cela, Israël continue d'être intransigeant et rejette toute proposition, ce qui bloque la reprise de négociations sérieuses sur l'instauration d'une paix durable au Moyen-Orient. Il a poursuivi en fustigeant la poursuite des activités illégales liées à l'implantation de colonies de peuplement par Israël autour de Jérusalem-Est, « qui ont pour objectif de saboter toute possibilité de créer un État palestinien. » Le représentant a stigmatisé les agissements d'Israël dans la Ville sainte, où les excavations sont vécues comme de graves offenses par les Palestiniens de confession musulmane, a-t-il dit, notant que l'escalade des deux semaines découlait de la volonté cachée d'Israël de modifier le statut de Jérusalem. Si cette ligne rouge devait être franchie, cela pourrait réactiver le cycle vicieux de la violence entre les parties, a prévenu le représentant. Ce dernier a, enfin, demandé à la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme aux provocations israéliennes et sauvegarder le caractère sacré de Jérusalem-Est, « qui sera tôt ou tard la capitale de l'État palestinien indépendant ».

Mme MONA JUUL, (Norvège), se ralliant à la position du Quatuor pour le Moyen-Orient, a appelé toutes les parties à respecter leurs engagements en vue de créer les conditions propices à la reprise des négociations. La reprise de ces négociations devrait permettre aux pays donateurs de mobiliser leurs efforts en vue d'appuyer la création d'un État palestinien. C'est pourquoi, elle a appelé les parties à reprendre la voie des négociations en vue de créer un État palestinien viable sur la base des frontières de 1967. La perspective d'une solution à deux États peut difficilement se permettre un nouvel échec, a indiqué la représentante, qui a rappelé que la Norvège présidait le Comité de liaison. Concernant la mission d'établissement de faits indépendante des Nations Unies lors du conflit à Gaza, la représentante a indiqué qu'il ne faisait aucun doute qu'Israël, de même que les groupes palestiniens étaient responsables de graves violations du droit international et du droit international humanitaire. Elle a, par ailleurs,

indiqué que la Norvège en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, fera tout son possible pour assurer l'adoption d'une résolution équilibrée recommandant un suivi approprié du rapport et de ses recommandations.

M. ABDUL GHAFOO MOHAMED (Maldives) a déclaré que sa délégation appuyait fermement le droit inaliénable du peuple palestinien à déterminer librement son propre système économique et politique, notamment son droit à l'autodétermination et son droit de vivre en paix et en sécurité, dans son propre État. Les Maldives, a-t-il ajouté, appuient également le droit inaliénable du peuple israélien à vivre en paix et en sécurité. Le rapport Goldstone, établi à la suite de la mission d'établissement de faits à Gaza, est détaillé et exhaustif, a déclaré M. Mohamed, qui a regretté la décision d'Israël de ne pas coopérer avec cette mission.

Le représentant a souligné que les tirs de roquettes par les groupes armés palestiniens contre des civils israéliens constituent une grave violation des droits de l'homme, a ajouté le représentant. De même, il a estimé que l'incursion militaire israélienne dans la bande de Gaza en réponse aux attaques de roquettes était disproportionnée. Les Maldives soutiennent les recommandations contenues dans le rapport, selon lesquelles toutes les violations qui auraient été commises par chaque partie au conflit soient vérifiées de manière indépendante et que ces enquêtes soient ensuite examinées par le Conseil de sécurité.

M. PALITHA TB KOHONA (Sri Lanka) a rappelé, à son tour, que son pays avait exprimé ses plus grandes préoccupations lors du conflit de Gaza en décembre et janvier derniers. Le conflit a malheureusement causé de nombreuses pertes en vies humaines et attisé les tensions dans la région aux dépens, de nouveau, de la population civile. Le Sri Lanka continuera d'exhorter les parties à privilégier, par des voies pacifiques, la solution des deux États, qu'Israéliens et Palestiniens se sont engagés à mettre en œuvre, a poursuivi le représentant. Il a ensuite salué les récentes initiatives sur le terrain pour que reprennent au plus vite les pourparlers entre les deux parties au conflit et conclu en souhaitant que le Conseil de sécurité sera en mesure d'appréhender la difficile question du Moyen-Orient de manière équitable et juste, « dans l'intérêt de la paix et des aspirations des peuples de la région ».

M. JORGE VALERO (Venezuela) a félicité la présidence vietnamienne du Conseil de sécurité d'avoir accepté d'avancer la réunion du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient face au « mépris systématique dont Israël fait preuve à l'égard des résolutions du Conseil ». Depuis plus de 60 ans, a-t-il rappelé, Israël pratique « l'agression militariste » et viole le droit international et le droit international humanitaire, aux dépens des peuples et des gouvernements du Moyen-Orient. Il a affirmé que c'était l'inaction du Conseil de sécurité qui avait amené l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil des droits de l'homme à agir en janvier 2009 et, notamment, à créer la mission d'établissement des faits présidée par le juge Goldstone. Il a estimé que les conclusions et recommandations les plus importantes du rapport Goldstone concernent la lutte contre l'impunité, et a ajouté que les résultats de l'enquête sont « sans équivoque sur la grave responsabilité du Gouvernement d'Israël pour les abominables faits que rapporte le document ». Il a estimé que les crimes mentionnés dans le rapport correspondent à ceux qui relèvent de la compétence de la Cour pénale internationale.

M. Valero a affirmé que le Conseil de sécurité a l'obligation, en vertu de la Charte de l'ONU, d'examiner le non-respect par Israël de ses propres résolutions concernant la paix au Moyen-Orient, et qu'il peut aussi, s'il estime qu'un État Membre ne remplit pas ses obligations en vertu de la Charte, en saisir l'Assemblée générale. Il a accusé Israël d'avoir renoncé, il y a longtemps, aux principes des Nations Unies et de la justice internationale. « Nous ne pouvons attendre qu'Israël applique impunément son nouveau concept *d'expansion naturelle* », a affirmé le représentant. Le droit international interdit à Israël d'invoquer la conquête et la colonisation, et encore moins la prétendue « expansion naturelle », a-t-il ajouté.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel